



ÉCOLE PRIMAIRE
31 rue de l'École
67210 BERNARDSWILLER
03 88 95 42 93

Site web : www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr
MAIL : ce.0671435w@ac-strasbourg.fr

Procès verbal de réunion du conseil école n°2 : 2018/19

Le conseil s'est réuni le jeudi 07 février 2019 à 19h30.

Secrétaire de séance : M. Stoufflet

Membres présents :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mmes Schaffroth, Meyer, Lonjaret, Orsat, Turpaud M. Klein Mme Hirtz	Directrice Enseignantes Maire de la commune de Bernardswiller Adjointe au Maire, chargée de l'enfance
Membres élus	Mmes et MM. Stoufflet, Latouche, Weimar, Journée, Gargowitsch Mmes Bohrer-Sossler, Sandmann, Deribreux, Sonntag	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves Elu(e)s représentant(e)s suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Pachoki Mmes Marques, Staudinger Mme Rapp	Enseignante ATSEM Directrice du périscolaire

Membres absents ou excusés :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Gasser Mme Burgard M. Chaumont	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Enseignante Enseignant remplaçant titulaire rattaché à l'école
Membres élus	Mme et M Strauch, Welcker	Elu(e)s représentant(e)s suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Bay Mmes Friedrich et Weiss	AVS Intervenantes en religion

1/ Désignation du secrétaire de séance.

M Stoufflet se porte volontaire

2/ Approbation du procès verbal du 1er conseil d'école du jeudi 18 octobre 2018.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3/ Projet d'école et actions liées.

Rappel projet école :

Objectif 1 : Permettre aux élèves d'acquérir une culture artistique, sportive et numérique en rapport avec le socle commun et les nouveaux programmes de maternelle.

Objectif 2 : Offrir un cadre bienveillant afin de développer le désir d'apprendre pour mener à une posture d'élève chercheur acceptant les essais comme moyen de progression.

Objectif 3 : Dès la maternelle développer la confiance en soi pour devenir autonome et faire des choix éclairés puis en élémentaire aiguïser son esprit critique face aux informations et aux consignes.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 : assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture

Axe 2 : prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites

Axe 3 : garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège.

Maternelle : - Les enseignantes remercient les parents pour avoir participé au succès de la vente des calendriers confectionnés par les enfants. Cela a rapporté 510€. Cette somme permettra avec le concours de la mairie de mettre en place une bibliothèque, un coin lecture. Les enfants sont pleinement associés à ce projet, ce sera le fruit de leur travail ! Une bénévole retraitée viendra lire des livres aux enfants. Cet espace sera donc un lieu particulier et collectif.

- Le père Noël est passé avant les vacances : merci à lui ! Il a apporté des jeux en bois et un goûter aux enfants.
- Les enfants ont fait des galettes des rois
- Les grandes sections bénéficieront d'une intervention pour la prévention bucco-dentaire le jeudi 28 février l'après-midi, cette action est financée par la mairie.
- Les classes de maternelles cette année ne seront pas acteurs à Graines de Cirque, nous avons laissé notre place à d'autres écoles qui n'avaient pas encore participé à ce projet. Mais les maternelles iront voir le spectacle et auront droit l'après-midi à un spectacle de cirque gratuit donné par des artistes : ce sera donc une sortie à la journée (la date n'est pas encore connue)
- Sortie maison de la nature à Oberhaslach sur 2 jours sans nuitée les 17 et 18 juin, une participation financière sera demandée.

CP/CE1 :- reprise de l'activité jardin : plantation des bulbes (merci aux parents pour les dons), graines, remise en route du jardin printanier, achat d'arrosoirs et de sécateurs pour le jardinage autonome des enfants.

- Musée Wurth avec les CE1/CE2 le 10 mai sur le thème de la Namibie.
- Le projet tressage ne se fera finalement pas pour des raisons de subvention.
- Une journée sortie « nature » en fin d'année avec les CE2/CM1,
- Ecole et cinéma à venir le roi et l'oiseau et L'homme qui rétrécit.
- Cycle piscine à venir avec les CM2

CE1/CE2 :- Musée Wurth avec les CP/CE1 le 10 mai sur le thème de la Namibie.

- Ecole et cinéma avec les CP/CE1
- Cycle piscine en cours avec les CE2/CM1
- Initiation au poney les 27 et 28 juin sans nuitée au centre équestre d'Ebersheim, une participation et un acompte vous sera demandé prochainement.

CE2/CM1 :- Projet jeux de société en cours (création, maître du jeu, explication des règles) les élèves présenteront leurs jeux le jour de la fête de l'école.

- Sortie nature avec les CP/CE1 en fin d'année : marche vers le château d'Andlau (date à définir) sortie sur la journée.
- Ecole et cinéma avec les CM2
- Cycle piscine en cours avec les CE1/CE2.

CM1/CM2 : - Maths sans frontière entraînement le 28/01/19 et épreuve finale le 07/02/19, elles ont eu lieu au collège, la classe est partagée en 2 et travaille avec une classe de 6^{ème} (la 6^{ème} 3). Merci aux professeurs du collège pour l'organisation.

- Intervention gendarmerie prévention routière le jeudi 25 avril (amener son vélo si on en a un / casque) 2 parties : une sur le code de la route et l'autre parcours à vélo et vérification des vélos.
- Lundi 13 mai matin planétarium et après-midi orchestre philharmonique
- Cycle piscine du 23 avril au 25 juin (les CM2 ne feront pas la dernière séance) et test boléro pour la classe de voile. Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à : effectuer un saut dans l'eau ; réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ; réaliser une sustentation verticale (*équilibre vertical*) pendant cinq secondes ; nager sur le ventre pendant vingt mètres ; franchir (*passer sous*) une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Projet commun au C2 et C3: Courses aux nombres, Concours de dessin, Ecole et cinéma

C1,C2,C3 : carnaval le mardi 05 mars uniquement l'après midi en élémentaire et dès le matin en maternelle.

Religion : Mme Weiss est absente en ce moment jusqu'au 31 mars 2019. Pour l'instant aucun remplaçant n'a été

trouvé par le diocèse. Ce n'est pas géré par l'Éducation Nationale. Nous avons évoqué avec Mme Friedrich, la possibilité qu'elle prenne le groupe de Mme Weiss 1x sur 2 à la place de son groupe d'avant la récréation (le groupe CE1/CE2 de Mmes Schaffroth et Turpaud).

Récréation : de retour des vacances de février, la classe de CM2 inter-change avec celle de CE1/CE2 pour les récréations de l'après midi les lundis et mardis.

4/ Moyens de communication.

- Le site de l'école pour les informations globales (horaires, PV des conseils, règlement intérieur, fournitures scolaire etc)
- Le cahier de liaison : mot important, sorties, poux, absences, rdv. En maternelle force est de constater que le système est compliqué car les cahiers restent parfois à la maison. L'ancien système sera remis en route les cahiers ne seront mis dans le sac que quand il y a un mot à signer. Si vous voulez mettre un mot et qu'il n'y a pas le cahier de liaison, soit vous écrivez sur une feuille volante et vous le donnez à l'enseignante ou l'Atsem qui transmettra soit vous envoyez un mail à l'école (voir ci-dessous).
- Le mail de l'école ce.0671435w@ac-strasbourg.fr pour signaler des absences, demander des renseignements, ou solliciter un rdv avec la directrice ou une enseignante : les messages sont transmis.
- Le téléphone 03 88 95 42 93 pour signaler une absence, laissez un message il sera entendu.
- La sonnerie de maternelle n'est pas toujours entendue alors il faut alors sonner en élémentaire, la directrice vous ouvrira. Nous vous rappelons que si vous laissez votre enfant monter seul et sonner seul (retards, rendez vous hors heures scolaires), nous ne pouvons être tenues pour responsable si l'enfant n'arrive pas « à bon port » c'est à vous de vérifier si il est bien pris en charge par un adulte de l'équipe. Inversement, nous ne pouvons pas laisser un enfant sortir seul hors temps scolaire il faut le chercher à la porte.
- Les affichages qui se trouvent devant l'entrée de l'école (portail vert) et dans les entrées des bâtiments.

Les parents délégués demandent à constituer des chaînes téléphoniques au cas où. Cela a déjà été fait une année et certains parents n'avaient pas été d'accord pour transmettre leur numéro. Nous proposons qu'à la rentrée prochaine nous demandions la permission aux parents de créer cette liste et de ne pas diffuser les numéros de ceux qui ne le souhaitent pas.

Certains parents craignent qu'en ayant des livrets scolaires semestrialisés (que ce soit en élémentaire ou maternelle), ils ne soient pas assez rapidement informés d'éventuelles difficultés scolaire de leurs enfants. Il ne faut pas avoir d'inquiétude à ce sujet, les enseignantes n'attendent pas le livret pour les contacter, les travaux sur cahier du jour, exercices oraux ou observation en maternelle permettent déjà de repérer leurs besoins et les enseignantes contactent les parents rapidement (parfois même dès le mois d'octobre). Vous pouvez demander un rendez vous à une enseignante par le cahier de liaison ou par mail à l'adresse de l'école, la directrice transmettra le message.

5/ Fête d'école.

La date de la fête d'école a été fixée au premier conseil au **vendredi 14 juin 2019**. Le thème retenu est : **Monstres !**

[Date de réunion pour les parents intéressés par l'organisation de la fête de leurs enfants : le 2 avril 2019 à 19h30 \(le lieu sera communiqué ultérieurement\)](#)

Si le nombre de parents bénévoles n'est pas suffisant la partie restauration sera fortement réduite voire annulée.

Reconduction des jeux de kermesse gérés par les enseignants : jeux pour les enfants, les CM2 prennent en charge les stands avec l'aide d'un parent bénévole, les élèves de la classe de Mme Turpaud proposeront les jeux qu'ils ont créés cette année. Puis mini spectacle.

Reconduction de la partie restauration **si** il y a assez de bénévoles : Tartes flambées par le Marronnier, barbecue, boissons. **Les parents font un appel à ceux qui pourraient fournir des garnitures (tables et bancs) car il n'y en a pas assez.**

Une tombola avec des lots sera également organisée.

La pré-vente sera à nouveau reconduite, il est important de passer par ce biais car c'est un excellent moyen d'anticiper les achats de nourriture. Les caisses et les stands de nourriture n'ouvriront qu'à l'issue du petit

temps d'animation proposé par les enfants après les jeux de kermesse. Ceci pour permettre aux parents bénévoles de voir le petit spectacle de leurs enfants. En général, la restauration commence vers 19h, ce qui n'est pas extrêmement tard. Lors de la kermesse un stand de boissons et gâteaux est ouvert mais il ferme pendant le spectacle.

Il n'y a pas de solution de repli dans la salle des fêtes car elle est réservée.

6/ PPMS/sécurité/hygiène.

L'exercice séisme prévu le 1^{er} février a été reporté au 8 février.

Pour respecter les recommandations du PPMS, il est impératif qu'il n'y ait plus aucun parent dans les couloirs ou dans le hall d'entrée de la maternelle dès 8h10. Nous vous invitons donc à ne pas vous attarder afin de libérer rapidement les Atsem qui sont dans l'obligation de rester « en surveillance » dans le hall. En cas de retard il faut sonner et si personne ne vient vous ouvrir (parfois les enseignantes et les Atsem n'entendent pas la sonnerie) il faudra sonner en élémentaire, la directrice vous ouvrira, il faudrait veiller à ce que cela n'arrive pas trop souvent pour ne pas perturber les classes.

POUX :

Nous avons encore et toujours des poux dans l'école. Il faudrait vérifier régulièrement les têtes en passant un peigne à poux au dessus d'un lavabo pour mieux voir : c'est le meilleur moyen de vérifier. Si votre enfant en a, un seul shampoing traitant ne suffit pas forcément, il faut souvent en faire plusieurs et entre chacun passer le peigne plusieurs fois par jour. Si les poux sont bien « installés » il faut parfois une semaine pour en venir à bout. Il faut également traiter la literie, le linge de maison, les canapés, les sièges de voiture, etc. Prévenez l'école, la nounou, le périscolaire afin de stopper la prolifération. Attraper des poux n'est pas honteux ou signe de malpropreté, cela peut arriver à tous mais il faut agir en conséquence et surtout rapidement.

Une brochure est en ligne sur le site de l'école onglet administration : <http://www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr/prevention-poux/>

7/ Travaux, équipements.

Merci à la mairie pour les travaux et acquisitions : raquettes de badminton, balles de hand, séries de livres, jeux de mathématiques.

Les mises en place des bacs à fleurs et l'entretien du jardin se poursuivront.

M Le Maire remercie les enseignantes et les parents pour leurs investissements dans la vie de l'école. La mairie a acheté 10 cônes de sécurité comme demandé par les parents lors du 1^{er} conseil d'école. Les parents les utiliseront pour sécuriser l'accès à l'école et protéger les enfants lors des entrées et sorties des élèves.

8/ Date du 3^{ème} conseil d'école

Le prochain conseil aura lieu le 16 mai 2019 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé le conseil se termine à 20h45.

9/Verre de l'amitié offert par les parents.

La Directrice : Isabelle Helbourg

Le secrétaire de séance : Jérôme Stoufflet

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Monsieur le Maire de la Commune de Bernardswiller

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.